Fédération Jurassienne

Moutier-Grandval. – Nous extrayons d'une correspondance de la Section de Moutier les nouvelles suivantes.«Les réclamations que nous avions faites pour une augmentation de la main d'œuvre dans les différentes parties de l'horlogerie, nous ont été accordées partiellement, c'est-à-dire le 5% pour les [...][1]illisible d'ébauches, pignonts et finissages; il a été accordé en moyenne aux faiseurs d'échappement le 7½%; quant aux repasseurs et remonteurs, ils ont eu en moyenne le 8%.

«Cette augmentation partielle nous a suggéré l'idée d'une organisation générale. Dans une réunion à laquelle ont été convoqués tous les ouvriers des différentes branches horlogères, il a été proposé et accepté de se constituer en corps de métier et, séance tenante, l'assemblée a décidé d'adresser un appel à toutes les fabriques suisses et françaises pour les inviter à imiter et parvenir par la suite à se fédérer.

«Voici cet appel.

Appel aux ouvriers de toutes les fabriques d'horlogerie

Chers collègues

Le résultat des expériences faites dans le courant de ces dernières années ne permet plus de rester indifférent au mouvement ouvrier dont notre époque peut suivre le cours.

Partout où les ouvriers, secouant leur indifférence, leur apathie, se sont organisés pour la défense de leur intérêt, il leur a été possible de travailler à l'amélioration de leur position.

Dans notre industrie horlogère, les ouvriers de plusieurs branches sont déjà arrivés à des résultats marquants, tant dans leur organisation que dans l'application des avantages

créés par leur association. Les remonteurs et repasseurs, les monteurs de boîtes, les peintres et émailleurs, les graveurs et guillocheurs, sont pour nous autant d'exemples vivants qui nous disent qu'avec de la persévérance, de l'énergie et du sens pratique les ouvriers peuvent, par leur propre initiative, leur propre action, travailler à leur bien-être commun.

La position des ouvriers de fabriques est, certes, loin d'être satisfaisante, et tout homme de bonne foi conviendra que des réformes considérables sont nécessaires pour placer l'ouvrier dans une position plus normale au milieu de la société. — La situation florissante de l'industrie horlogère et du commerce, la disposition actuelle des esprits, tout nous invite à travailler immédiatement à l'organisation des ouvriers. Si nous ne saisissons pas les avantages que nous procure la situation momentanée dans laquelle nous nous trouvons, nous pourrons attendre peut-être bien des années, avant de réaliser le moindre projet en notre faveur.

Pénétrés de la nécessité immédiate de provoquer une organisation générale des ouvriers travaillant dans les fabriques d'horlogerie, ceux de Moutier font appel à leurs collègues de la Suisse et de la France pour les engager à se constituer comme eux en société de métiers.

L'expérience a démontré que ce mode d'organisation est le plus pratique pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Pour ce qui nous concerne, nous allons nous organiser sur les bases établies, et nous nous mettrons à la disposition de tous les groupes qui, dans d'autres localités, prendront l'initiative d'une pareille démarche.

Mais nous comprenons qu'une organisation locale n'est pas suffisante; les prix des produits de fabrique étant à peu près uniformes, il est naturel que pour arriver à une augmentation de la main d'œuvre, il faut nécessairement une organisation

générale qui probablement, produira une entente entre les patrons pour une augmentation du prix de vente de leurs produits.

Chers collègues, si vous comprenez toutes les conséquences heureuses qui résulteront du mouvement organisateur dont nous prenons l'initiative, vous vous ferez un devoir sacré d'apporter votre pierre à l'édification de cette grande et belle œuvre: la fédération des ouvriers de fabriques d'horlogerie.

Salut fraternel

Moutier-Grandval, le 23 février 1872.
Au nom des différents corps de métier (suivent les signatures).